



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation  
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. N° D'APPROBATION

S.WA-3214

MAY - 1 1985  
MAI

### NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of  
the Minister of Consumer and Corporate  
Affairs under application by:

Masstron Scale Limited  
1175 Appleby Line  
Burlington, Ontario  
L7L 5H9

for the following device type(s):

TYPE OF DEVICE /  
TYPE D'APPAREIL:

Electronic Crane Scale / Bascule élec-  
tronique pour grue.

MODEL DESIGNATION(s) /  
DESIGNATION(S) DES MODÈLES:

MH 8410 M

### AVIS D'APPROBATION

Accordée en vertu du pouvoir sta-  
tutaire du Ministre de Consommation et  
Corporations à la demande de:

pour les types d'appareils suivants:

MANUFACTURER /  
FABRICANT:

Masstron Scale Limited  
Burlington, Ontario

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /  
CLASSEMENT-CAPACITE-ETENDUE(S):

6 000 lb  
or metric equivalent / ou l'équivalent  
métrique.

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the information submitted and are typified by the sample(s) submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

## SUMMARY DESCRIPTION:

This device is an electronic crane scale consisting of a Masstron model MA-20004-2, 10 000 lb capacity, double shear beam load cell which is suspended from a steel shackle and link. The load hook assembly is suspended from the ends of the load cell by means of a yoke. A compatible and approved weight indicator, interfaced to the scale by means of a signal cable, provides the weight indication.

## APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

## DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une bascule électronique pour grue constituée d'un cellule de pesage double de cisaillement Masstron, modèle MA-20004-2, d'une capacité de 10 000 lb qui est suspendue à une manille et une tige d'assemblage. Le crochet de charge est suspendu aux extrémités de la cellule de pesage à l'aide d'un étrier. Des indicateurs pondéraux compatibles et approuvés reliés à la bascule apr un câble de signalisation assurent l'affichage du poids.

## APPROBATION:

, La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de la conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.

W.R. Virtue

Chief  
Legal Metrology Laboratories

File Number / Numéro de dossier:  
O6922-M1027

Chef  
Laboratoires de la Métrologie légale

MAY - 1 1985

1. Vue de côté
2. Liaison sans soudure
3. Boulon du butée
4. Crochet
5. Dynamomètre de cisaillement double
6. Porteurs de charge
7. Goupille de chargement
8. Boîtier
11. Manille
13. Goupille d'arrêt
14. Palier de butée
15. Vue de face

